Direction des Risques Professionnels

Liste des diplômes, titres ou certificats pouvant dispenser de certains CACES®



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégories	Durée de dispense
1. Diplômes délivrés par les établissements d'enseignement sous l'égide du ministère de l'Education	n Nationale		
Baccalauréat Professionnel « Logistique » 🗊	R.489	1A, 3 et 5	5 ans
Baccalauréat Professionnel « Transport » (diplôme obtenu jusqu'à la session d'examen de 2022)	R.489	1A	5 ans
CAP ⁽⁴⁾ « « Opérateur – Opératrice Logistique »	R.489	1A, 3 et 5	5 ans
CAP ⁽⁴⁾ « « Conducteur livreur de marchandises »	R.489	1A et 3	5 ans
Baccalauréat Professionnel « Conducteur transport routier de marchandises »	R.489	1A et 3	5 ans
CAP ⁽⁶⁾ « Conducteur d'engins de de travaux publics et carrières »	R.482	A, B1, C1, C2, D et E	10 ans
2. Diplômes délivrés par les établissements d'enseignement agricole sous l'égide du ministère de l'a	griculture et de l	a pêche	
2ADA(5) se éticas de lle quie de la quie de la come.	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "métiers de l'agriculture"	R.489	3	5 ans
	R.482	A, F	10 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "travaux forestiers"	R.489	3	5 ans
	R.490	-	5 ans
	R.482	A, F	10 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "jardinier paysagiste"	R.489	3	5 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "palefrenier soigneur"	R.482	A, F	10 ans
DD(4) /	R.482	A, F, G	10 ans
BP ⁽¹⁾ "agroéquipement, conduite et maintenance des matériels" selon l'UCARE*	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "aménagements paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
brivialliellagements paysagers	R.489	3	5 ans
	R.482	A, F	10 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable d'atelier de productions horticoles" selon l'UCARE*	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable d'entreprise agricole"	R.482	A, F	10 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable de chantiers forestiers" selon l'UCARE*	R.482	A, F	10 ans
DEM TESPONSABIE DE CHARILIERS TOTESTIERS SEION FUCARE	R.490	-	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de conduite et entretien des engins agricoles"	R.482	A, F, G	10 ans
	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux des productions horticoles"	R.486	B(PE)	5 ans

Direction des Risques Professionnels

Liste des diplômes, titres ou certificats pouvant dispenser de certains CACES®



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégories	Durée de dispense
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de la production animale"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de la vigne et du vin"	R.482	A, F	10 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux des aménagements paysagers"	R.482	A, F	10 ans
	R.489	3	5 ans
	R.482	A, F	10 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux forestiers"	R.490	-	5 ans
Developed at the first transfer of the state	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
Baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise agricole"	R.489	3	5 ans
Passalauré et professionnel "conduite et goetien de l'entroprise vitivinicale"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
Baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole"	R.489	3, 5	5 ans
Baccalauréat professionnel "forêt"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
	R.482	A	10 ans
Baccalauréat professionnel "productions aquacoles"	R.489	3	5 ans
Passalaurá at professionnal "agra águinamant"	R.482	A, F, G	10 ans
Baccalauréat professionnel "agroéquipement"	R.489	3	5 ans
Passalaurá at Drafassiannal "amánagamenta navaggara"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
Baccalauréat Professionnel "aménagements paysagers"	R.489	3	5 ans
Described to the first of the literature of the latest of	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
Baccalauréat professionnel "gestion des milieux naturels et de la faune"	R.489	3	5 ans
	R.482	A, F	10 ans
Baccalauréat professionnel "conduite de productions horticoles"	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
OTCA(3) IIdévelonnement de lle grieviture des régions chavets - II	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
BTSA ⁽³⁾ "développement de l'agriculture des régions chaudes"	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "agronomie : productions végétales"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans

Direction des Risques Professionnels

Liste des diplômes, titres ou certificats pouvant dispenser de certains CACES®



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégories	Durée de dispense
BTSA ⁽³⁾ "agronomie : productions végétales"	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "gestion forestière"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "aquaculture"	R.482	Α	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "productions animales"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
BTSA ⁽³⁾ "production horticole"	R.482	A, F	10 ans
	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "viticulture-œnologie "	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "génie des équipements agricoles"	R.482	A, F, G	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "aménagements paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "gestion et protection de la nature"	R.482	A ^(PE)	10 ans
CS ⁽⁶⁾ "arboriste élagueur"	R.486	B ^(PE)	5 ans

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des C (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020					
3. Titres professionnels et certificats délivrés sous l'égide du ministère du Travail	Jusqu'au 3	Jusqu'au 31/12/2019		A compter du 01/01/2020	
	Recommandation	Catégorie(s)	Recommandation	Catégorie(s)	
Titre professionnel "Conducteur de bouteur et de chargeuse" (obtenu avant le 13/10/2021)	R. 372 m	3, 4 et 8	R. 482	C2 et E	
Titre professionnel "Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse" (obtenu avant le 13/10/2021)	R. 372 m	2, 4 et 8	R. 482	B1, C1 et E	
Titre professionnel "Conducteur de niveleuse"	R. 372 m	6	Titre abrogé		
Titre professionnel "Conducteur d'engins de chantier urbain"			R. 482	A et B1	
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une chargeuse sur pneus"			R. 482	А	
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure ou égale à 6 tonnes"			R. 482	А	
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique sur pneus"			R. 482	B1	

Direction des Risques Professionnels

Liste des diplômes, titres ou certificats pouvant dispenser de certains CACES®



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Titre professionnel "Conducteur d'engins de grands terrassements"			R. 482	B1, C2, D et E
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement"			R. 482	D
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un tombereau articulé automoteur"			R. 482	E
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique de production"			R. 482	B1
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un bouteur"			R 482	C2
Titre professionnel "Conducteur de grue à tour"	R. 377 m	Toutes catégories	R. 487	1 et 3
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une grue à tour du sol"			R. 487	1
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une grue à tour depuis la cabine"			R. 487	3
Titre professionnel "Cariste d'entrepôt"	R. 389	3 et 5	R. 489	3 et 5
Titre professionnel "Préparateur de commandes en entrepôt"	R. 389	1	R. 489	1A

(1) BP: brevet professionnel

(2) BPA: brevet professionnel agricole

(3) BTSA: brevet de technicien supérieur agricole

(4) CAP: certificat d'aptitude professionnelle

(5) CAPA: certificat d'aptitude professionnelle agricole

(6) CS : certificat de spécialisation

(PE) avec option porte-engin

* UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

Spécificités autorisées pour le Baccalauréat Professionnel « Logistique » : en fin de classe de 1ère de ce diplôme, les élèves ayant satisfaits aux tests théorique et pratique pour la conduite en sécurité de chariot de manutention automoteur à conducteur porté des catégories 1A, 3 et 5 (attestations de formation et d'évaluation validées) peuvent être dispensées du CACES R.489 catégories 1A, 3 et 5 durant 5 ans.

4/4